

MAC SST

Public concerné :

Tout salarié souhaitant maintenir son SST

Il est recommandé, dans chaque établissement, de disposer de personnel formé aux gestes de premiers secours. Au-delà de la démarche de prévention pour éviter les accidents du travail, prendre soin de ses collègues est un acte citoyen, et permet de contribuer à l'esprit d'équipe, essentiel à la bonne marche d'un établissement.

- **Durée du stage :** 7 heures (1 jour)
- **Nombre de participants par session :** de 4 à 10 (aucune session de pourra être organisée avec un nombre de participant inférieur à 4 : **CNAM CIR-32/2010**). Au-delà de 10 personnes la durée de la formation est majorée d'une heure par personne supplémentaire
- **Pré requis :** Etre en possession d'un certificat SST en cours de validité. Pour que le certificat reste valide, le SST doit suivre un MAC tous les 24 mois qui suivent la formation initiale

Programme :

- Rappel du rôle en matière de prévention
- Révision des gestes de premiers secours
- ✓ Plan d'intervention (protéger – examiner – faire alerter – secourir)
 - En cas de saignement abondant
 - En cas d'étouffement
 - En cas de malaise
 - En cas de brûlure
 - En cas d'une douleur empêchant certains mouvements
 - En cas de saignement peu abondant
 - En cas d'une victime qui ne répond pas, mais respire
 - En cas d'une victime qui ne répond pas et ne respire pas
- Apprentissage sur défibrillateur de formation
- Cas concrets (évaluation continue à partir d'accidents du travail simulés)
- Echanges d'expériences
- Questions diverses

Objectifs pédagogiques :

Etre capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail

Les méthodes et les moyens :

- La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes.

Matériels d'apprentissage :

- Salle de cours pouvant accueillir 10 personnes et le formateur
- Défibrillateur de formation avec accessoires
- Lot de mannequins avec peaux de visage individuelles (mannequin RCP adulte, mannequin RCP enfant, mannequin RCP nourrisson)
- Divers matériels pour la réalisation des cas concrets
- Matériel d'entretien des mannequins et accessoires

Validation :

Contrôle du comportement et des connaissances (Critères d'évaluation définis par l'INRS) :

- Deux situations simulées : une situation à risques simulés en entreprise et une situation d'accident simulé hors entreprise.
- Le stagiaire devra effectuer la succession des gestes qui constituent l'action choisie, de manière à atteindre le résultat visé.

Cette évaluation donne lieu à la revalidation du Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail délivré par la CARSAT - Agrément n° 1447308/2018/SST-1/0/15 – pour une durée de 24 mois

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. N'hésitez pas à nous contacter

TARIF :

Pour 1 groupe de 4 personnes minimum à 10 personnes maximum : 850.00 € H.T.
Pour 1 personne : 180 € H.T.

Prochaine session :

- **A définir selon vos besoins (nous avons une obligation de déclaration de session au minimum 15 jours avant le début de la session. Il est important d'en tenir compte au moment du choix de la date)**

Lieu du stage :

Dans nos ou dans vos locaux

Modalités d'accès :

Avoir un dossier administratif et financier complet

Délais de réponse :

Toute demande de renseignements ou de devis sera traitée dans un délai de 48 h 00 maximum.

Indicateur de résultat :

Nombre de participants en 2023 : 51

Note de satisfaction des participants en 2023 (moyenne sur 10) : 9.85

Votre contact : Valérie FREYD

Tél. 03 88 55 52 59

Mail : valerie.sis@wanadoo.fr ou eric.reverret.sis@wanadoo.fr

Le PLUS S.I.S. ⇒ Le savoir faire de nos formateurs :

☞ Titulaires du S.S.I.A.P. 1 – S.S.I.A.P. 3

☞ 25 ans d'expérience en formation et en matière de sécurité incendie

Mise à jour le : **2 janvier 2024**